



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

jeunesse d'outre-mer

Question au Gouvernement n° 2069

Texte de la question

JEUNESSE D'OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Max Mathiasin.

M. Max Mathiasin. Ma question s'adresse à la ministre des outre-mer ; j'y associe ma collègue Justine Benin.

Permettez-moi tout d'abord de saluer les élèves de CM2 de la classe de Madame Milne, de l'école Cora Mayéko de Baie-Mahault, dirigée par Mme Bastide. Je salue également les élèves des trois autres classes finalistes. *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

Madame la ministre, la Guadeloupe connaît une situation socio-économique des plus difficiles, avec un taux de chômage qui se maintient, depuis plusieurs années, à 24 % de la population active et qui touche près de 50 % de nos jeunes. À cela s'ajoute une crise du secteur agricole et de la pêche, lequel ne représente plus que 2 % de la valeur ajoutée, et la crise sanitaire qui, déclenchée par l'incendie du CHU de Pointe-à-Pitre, frise la catastrophe.

Le corollaire de cette situation dégradée est que le pays se vide de sa jeunesse, qui émigre vers la France hexagonale mais aussi, désormais, vers l'Amérique du Nord. La délinquance est toujours prégnante malgré une nette baisse constatée depuis quelques années, grâce au travail remarquable des forces de gendarmerie et de police.

Ces derniers mois est apparue une nouvelle forme de délinquance, d'une violence inégalée, perpétrée par un binôme d'individus à scooter qui arrachent les bijoux en or des passants avant de se retourner pour faire feu sur les victimes.

Je me fais ici le porte-parole d'une population angoissée, relayant le cri du cœur du conseiller régional de la Guadeloupe, M. Georges Hermin, président de la mission locale, qui, dans une lettre, alerte le Président de la République en ces termes : « Chaque famille est touchée : celle de la victime, bien sûr, mais aussi celle du jeune qui a commis l'acte, et c'est ainsi qu'avec le temps, un pan entier de notre société s'effondre. » Il souligne que notre jeunesse a besoin de projets structurants.

Face à cette urgence, madame la ministre, pouvez-vous œuvrer pour que se réunisse au plus vite la conférence régionale permanente de la jeunesse, afin de dégager des solutions fortes et pérennes pour redonner des perspectives aux jeunes Guadeloupéens et à leurs familles ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur quelques bancs du groupe LT.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. Le Gouvernement, monsieur le député, partage l'ensemble de vos préoccupations. Vous le savez, l'avenir des jeunes ultramarins a été au cœur des Assises des outre-mer, dont plus de 1 700 jeunes ont rédigé le Livre bleu remis au Président de la République il y a un an.

Depuis qu'il est aux affaires, le Gouvernement a renforcé les mesures existantes. La première des questions est en effet l'accompagnement des jeunes, notamment à travers des outils tels que le dispositif garantie jeunes qui, renforcé pour la Guadeloupe, compte 329 bénéficiaires. Le nombre de volontaires pour le service civique, 1 400 jeunes, a lui aussi augmenté, et le RSMA – régiment du service militaire adapté –, dont tout le monde se félicite, bénéficie aujourd'hui à 1 027 jeunes, qui se trouvent ainsi engagés dans une formation.

Nous avons mis sur la table des moyens financiers considérables pour la formation, avec le PIC – plan d'investissement dans les compétences –, qui se déploie en Guadeloupe. Plus récemment, nous avons étendu, avec Mme la ministre du travail, les emplois francs dans les départements et régions d'outre-mer.

La dernière initiative, dont il faut se féliciter, c'est bien sûr le SNU – service national universel –, actuellement dans sa première phase. C'est la Guyane, il est vrai, et non la Guadeloupe, qui est concernée par cette expérimentation, pour laquelle 140 jeunes sont accueillis en Métropole. Le tour de la Guadeloupe viendra.

Dès lors que 82 % de nos concitoyens d'outre-mer conseillent à leurs enfants d'envisager leur avenir ailleurs que dans ces territoires, la deuxième question qui se pose est celle de l'attractivité. Vous le savez, nous y travaillons tous ensemble pour apporter des réponses. Nous devons avoir plus d'ambition collective pour les territoires d'outre-mer ; aussi ai-je lancé, en janvier dernier, la trajectoire 5.0, pour préparer un monde durable. À ce propos, je veux féliciter à mon tour la classe présente dans les tribunes de cet hémicycle : elle a choisi la voie du zéro carbone, et formulé pour cela des propositions concrètes dans le cadre du Parlement des enfants.

M. le président. Merci, madame la ministre.

Mme Annick Girardin, ministre. Aux termes de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, ce que vous demandez, à savoir une réunion de la conférence régionale...

M. le président. Merci. (*Mme Cendra Motin applaudit.*)

Données clés

Auteur : [M. Max Mathiasin](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2069

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 juin 2019](#)